



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 13119

Texte de la question

M Gerard Chasseguet appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur le mecontentement des orthophonistes du secteur public hospitalier. En effet, les revendications qu'ils ont presentees n'ont toujours pas abouti. Les orthophonistes souhaitent une revalorisation salariale ainsi que la mise en place d'un statut a la mesure de leurs diplomes et de leurs responsabilites. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre les mesures qu'il envisage de prendre pour repondre a l'attente legitime de cette categorie d'agents.

Texte de la réponse

Reponse. - Ares une large consultation des organisations syndicales et des associations professionnelles, le nouveau statut particulier des personnels de reeducation - dans lequel les orthophonistes se trouvent inclus - a ete examine a deux reprises par le Conseil superieur de la fonction publique hospitaliere lors de ses reunions des 23 mars et 9 mai derniers. Ce texte qui apporte aux interesses des avantages equivalents aux avantages dont ont beneficie les personnels infirmiers en novembre 1988 sera rapidement transmis pour avis au Conseil d'Etat et publie dans les meilleurs delais possibles.

Données clés

Auteur : [M. Chasseguet Gerard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13119

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2314